

Travail. L'emploi précaire se généralise

Plus d'un million de marocains travaillent sans rémunération, selon la dernière enquête du Haut-Commissariat au plan (HCP).

Abdessamad Naimi

a.naimi@leseco.ma

Selon les résultats de l'enquête nationale sur l'emploi réalisée par le HCP, la population âgée de 15 ans et plus a atteint, en 2018, 25.950.000 personnes, 11.979.000 sont des actifs (10.811.000 pourvues d'un emploi et 1.168.000 en chômage) et 13.970.000 en dehors du marché de travail. Néanmoins, ces chiffres sont à relativiser puisque près d'un actif occupé sur six (16,4%) exerce un emploi non rémunéré (33% en milieu rural et 3% en zones urbaines). Près de 39,3% des femmes actives occupées travaillent sans rémunération contre seulement 9,5% des hommes. Cette part atteint 70,5% pour les femmes rurales. Avec une part de 45,5%, les jeunes de moins de 25 ans sont plus touchés par le travail non rémunéré. Cette proportion est de 11,2% pour les adultes âgés de 45 ans et plus. Les non diplômés demeurent également les plus concernés par l'emploi non rémunéré avec une part de 21,2% contre 9,9% pour les diplômés. Selon la régularité dans le travail, 9,1% des actifs occupés exercent un emploi de type occasionnel ou saisonnier (11,2% dans la campagne et 7,4% dans les villes). Par ailleurs, près de 6,2% des actifs occupés travaillent le jour et la nuit (8,6% en milieu urbain et 3,2% en milieu rural), 2,5% alternent le jour et la nuit et 1% travaillent uniquement la nuit. La part des actifs occupés travaillant le jour et la nuit, parmi les hommes, est le double de celle enregistrée parmi les femmes (respectivement 7,1% et 3,1%). Elle atteint son niveau le plus élevé dans le secteur des services (11,3%). En matière de pénibilité, la durée excessive de travail concerne principalement les hommes (48,7%) plus que les femmes (12,8%). Selon le secteur d'activité économique, près de la moitié des actifs exerçant dans les secteurs des BTP (48,7%) et des services (47,5%) travaillent plus que 48 heures par semaine.

Faible protection de l'emploi

La gravité de la situation est accen-



tuée par le faible «filet social». En effet, un peu plus d'un actif occupé sur 4 (26,1%) bénéficie d'une couverture médicale liée à l'emploi (38% dans les villes et 11,4% dans la campagne). La disposition d'un diplôme augmente les chances d'accéder à un emploi assurant une couverture médicale. La part des actifs occupés affiliés à un système de couverture médicale augmente, ainsi, avec le niveau de diplôme, passant de 14,6% parmi les non diplômés à 73,4% parmi les titulaires d'un diplôme de niveau supérieur. L'industrie y compris l'artisanat enregistre le taux d'affiliation le plus élevé (43%), suivi des secteurs des services (37,9%), des BTP (15%) et de l'agriculture, forêt et pêche (9,4%). Au niveau national, 45,4% des salariés bénéficient d'une couverture médicale assurée par l'employeur, 52,3% en milieu urbain et 26,3% en milieu rural. Parmi les femmes, cette part est de 53,6% contre 43,3% parmi les hommes. Près d'un actif occupé sur 5 (19,4%) est couvert par un système de retraite, 31,3% en milieu urbain et 4,8% en milieu rural. Le taux de couverture par un système de retraite est presque de



Le diplôme augmente les chances d'accéder à un emploi assurant une couverture médicale.

même niveau aussi bien parmi les hommes que les femmes, avec respectivement 19,1% et 20,7%. Ce taux passe de 12,5% parmi les jeunes âgés de 15 à 29 ans à 21,6% parmi les personnes de 30 ans et plus et de 7,1% parmi les sans diplôme à 68,7% parmi les détenteurs d'un diplôme supérieur. Les secteurs de l'industrie y compris l'artisanat et des "services" affichent les taux de couverture de retraite les plus élevés avec respectivement 36% et 30,9% alors que celui des "BTP" et de l'Agriculture, forêt et pêche" enregistrent les taux les plus bas avec respectivement 7,5% et 3,6%. Selon le statut professionnel, près de 4 salariés sur 10 (37,9%) et un employeur sur 5 (19,8%) sont affiliés à un système de retraite.